

LES CH DE LA HAUTE-MARNE, DE SAINT-DIZIER
ET DE VITRY-LE-FRANÇOIS

RECRUTENT DES MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES

**POSSIBILITÉ DE CONTRAT DE PRÉ-RECRUTEMENT
+ VERSEMENT D'ALLOCATIONS D'ÉTUDES**

Nos établissements proposent des allocations d'études, avec contrat de pré-recrutement, pour les étudiants en masso-kinésithérapie. Elles sont attribuées aux étudiants qui s'engagent à intégrer le Centre Hospitalier Geneviève De Gaulle Anthonioz de Saint-Dizier et/ou le Centre hospitalier de la Haute-Marne et/ou le Centre Hospitalier de Vitry-le-François à l'issue de leur formation.

MONTANT DES ALLOCATIONS ÉTUDES :

- ▶ **420 €/mois** (5^{ème} année)
- ▶ **360 €/mois** (4^{ème} année)
- ▶ **230 €/mois** (3^{ème} année)

+ D'INFOS

- pour les CH de Saint-Dizier et Vitry-le-François, auprès d'Evelyne MONIAK, Cadre supérieur de santé
03.25.56.84.84 (poste 28905) | evelyne.moniak@ch-saintdizier.fr
- pour le CH de la Haute-Marne, auprès de Virginie MORLET, Cadre de santé
03.25.56.93.21 | vi.morlet-mages@chhm.fr

INTÉRESSÉ(E) ?

Faites vous connaître au plus vite en écrivant à

M. le Directeur Délégué
Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
1 rue Albert Schweitzer - CS 10001
52115 SAINT-DIZIER

*Durée d'engagement fixée par contrat, sur la base d'une fois la durée de la prise en charge des allocations d'études. Le point de départ de la durée de l'engagement est l'obtention du diplôme.